

Déviations 44/2022

Un aperçu des déviations du **31 octobre 2022** au **6 novembre 2022** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
31/10/2022	LUN	25/25R	07L/07	1350-1700	Vent 110° 5-11kts.
			19/19	1700-1824	Vent 120° 5-11kts.
			19/25R	1824-2300	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/19,25R	19/25R,19	2300-0000	Suite.
01/11/2022	MAR	25/19,25R	19/25R,19	0000-0109	Vent au sol en augmentation à 190° max 25kts.
		25/25R	19/25R	1859-2144	Vent 180° 15kts rafales 22kts.
06/11/2022	MER	25/19,25R	19/25R	1046-1600	Composante de vent latéral dépassée en réel et en prévision.
		25/25R	19/25R	1600-1939	Vent 180° 12kts max 19kts/ Variable entre 160° et 200° et temporairement 180° 15kts max 25kts.

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel Nationaal

